

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 30 (1958)
Heft: 1

Artikel: Conférence de l'habitation à Stockholm
Autor: G.F.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à tout observateur de bonne foi que le régime d'alcool en France est comme une sangsue collée à l'économie française. A ce prix-là, la fortune de quelques-uns est bien chèrement acquise.

Démocrates, nous en avons assez de voir que, comme le proclamait récemment M. René Coty, *les organes centraux de la démocratie ne sont plus à la mesure de la puissance grandissante des féodalités*. Epris de progrès social, nous en avons assez de voir quelques coalitions d'intérêts poursuivre leur lent mais efficace travail de dégradation des forces vives du pays. Contribuables, nous en avons assez de payer des impôts pour subventionner des activités économiques nuisibles ou pour réparer les dégâts provoqués par l'égoïsme inconscient ou délibéré de quelques-uns. Mal logés, nous en avons assez de voir que les sommes follement gaspillées au

titre de l'alcool pourraient permettre au moins de doubler le nombre des logements neufs construits chaque année en France. Soucieux de progrès économique, nous en avons assez de constater que l'économie de notre pays est tout entière obérée par la charge que font peser sur elle une production excessive de vin et d'alcool, et une consommation hypocritement encouragée pour maintenir les revenus d'un seul groupe social.

Les moyens d'en finir avec ce fléau et cette tyrannie ont été cent fois décrits. Face aux puissants «féodaux» de l'alcool et du vin, il faut que les forces de progrès, de liberté et de justice de la nation, maintenant averties de l'enjeu, sachent arracher aux responsables les mesures qui mettront un terme à cet anachronisme et qui nous ouvriront enfin les chemins de la prospérité et du bien-être.

FRANÇOIS ESPAGNE.

(*La Coopération de Production.*)

Conférence de l'habitation à Stockholm

La participation à la Conférence de l'habitation à Stockholm le 31 juillet – quarante-trois délégués de vingt-et-une organisations de seize pays – peut fort bien indiquer l'importance qu'on attache aux buts et à l'œuvre du Comité auxiliaire de l'habitation. Des organisations de Ghana, de Malaisie, de Norvège et de Suède étaient représentées pour la première fois.

A une réunion du comité avant la conférence, M. H. Ashworth, secrétaire-administrateur de la Coopération Permanent Building Society (Grande-Bretagne), ancien vice-président, fut élu à l'unanimité à la présidence. M. Sven Kypengren, de la HSB (Suède), fut élu à l'unanimité au poste de président adjoint du comité. A l'ouverture de la conférence, il souhaita une chaleureuse bienvenue à cette première réunion d'experts en matière d'habitation, convoquée à Stockholm sous les auspices de l'ACI.

Passant en revue les travaux du comité depuis la conférence de Paris, 1954, M. Ashworth rendit d'abord hommage à feu Thor Pedersen, premier président du comité, de 1952 jusqu'à sa mort, en avril 1957. Expert en matière d'habitation au Danemark, M. Thor Pedersen s'intéressait beaucoup à toutes les questions se rapportant à l'habitation, surtout à ses besoins sociaux et culturels que, estimait-il, l'habitation coopérative était en mesure de si bien satisfaire. Son esprit capable et cultivé, la chaleur de sa personnalité, sa direction et son amitié nous manqueront beaucoup.

Echange de vues

Etant donné le volume de l'habitation coopérative en Europe, poursuivit le président, le comité, en tant que groupe central de discussion, répond à un besoin évident pour l'échange de vues et d'idées, surtout en une période de grande activité de logement comme la période présente. Au cours des cinq années de son existence, les sociétés coopératives d'habitation ont joué un rôle important dans la construction d'habitations, mais il y a toujours une grande pénurie de logements et un grand besoin de remplacer les vieux logements, surtout dans les grands centres de population. La hausse récente des taux de l'intérêt et d'autres problèmes financiers tendent à désavantager les organisations coopératives d'habitation, et dans certains pays il y a une tendance, de la part des gouvernements, sous la pression de l'inflation, à réduire l'assistance jusqu'ici accordée aux sociétés coopératives ou autres de logement.

Des études de projets coopératifs de logement dans les pays où ont eu lieu des réunions du comité sont un aspect précieux de ses travaux, le secrétariat continue de commu-

niquer des informations en matière d'habitation et de statistiques, et depuis la dernière conférence, l'étude sur les finances de l'habitation en Europe occidentale, avec l'approbation de l'Exécutif de l'ACI, a été publiée et a connu un bon tirage dans les éditions anglaise, française et allemande.

(Suite en page 19.)

Les ensembles mobiliers de Théo Jakob

Une révolution qui dure quarante ans n'est plus une révolution. La tension des esprits, le feu des convictions, la nouveauté des principes, exigent la brièveté explosive de l'action et la rapidité de l'exécution. C'est pourquoi la période critique de l'évolution que nous vivons depuis la fin de la guerre de 1914-1918 ne doit pas être située dans les débuts, à la naissance de cette évolution, lorsque divers groupements de novateurs se lançaient dans une bagarre dangereuse, mais bien actuellement, où leurs idées atténuées, émoussées, se propagent plus placidement dans le public.

On sait qu'une des ambitions de ces novateurs était de débarrasser les formes dans lesquelles nous sommes appelés à vivre de ces décorations futiles qui en souillent l'organisme. Il serait navrant, certes, qu'ils y aient réussi au-delà de leurs espérances. Il serait navrant que la nudité qu'on nous propose un peu partout aujourd'hui ne soit que l'effet d'un nettoyage en somme assez facile, et non la recherche de cet «idéal de perfection» dont parlait quelque part Le Corbusier, et qui, lui, est un objectif longuement, patiemment, douloureusement élaboré.

Les créateurs de meubles doivent savoir que, lorsqu'ils ont répondu à l'utilité, à la stricte utilité, ils n'ont réalisé que la partie la plus facile de leur tâche: la noblesse de la proportion demande d'autres efforts. Il est bon, face à une mode assez énervante, face à un parti pris assez superficiel où peut-être un certain snobisme joue son rôle, il est bon de s'en souvenir, et de s'y attacher avec conviction.

P. J.

Les peintures murales de Charles Philippe et Rose-Marie Eggmann

On connaît le drame qu'est en train de vivre la peinture contemporaine. Lasse de s'être trouvée, pendant plusieurs siècles, nez à nez avec la nature, lasse d'avoir puisé dans les objets que cette nature lui a proposés comme modèles pendant si longtemps, les paysages, les portraits, les natures mortes qui ont tramé son histoire, elle veut être désormais son propre objet à elle-même. Il semble qu'elle veuille obéir dorénavant aux règles et aux principes de la musique. La musique, en effet, est abstraite dans son essence. Elle ne fournit à l'artiste qu'un ensemble de sons, de tonalités, de rythmes, avec lesquels cet artiste doit construire son ouvrage. Et la peinture, elle aussi, veut partir de rien. Pour devenir expression, elle détourne ses regards de tout ce qui, jusqu'à présent, les charmait, ou les intéressait. On nous dit qu'elle ne sera plus, à l'avenir, que couleurs, lignes, surfaces *pures*. Reste à savoir si c'est possible.

Il s'agit, on le voit, d'une révolution de principe, non d'une mode semblable aux modes qu'elle n'a jamais cessé de subir. Le succès de moins en moins discutable de ce nouvel ensemble de préceptes montre bien qu'ils répondent à un véritable besoin, à une nécessité qu'il n'est plus possible de considérer comme une plaisanterie. Certes, de glorieux fumistes peuvent encore tabler sur l'ébahissement qu'ils provoquent, parmi une certaine catégorie d'admirateurs à tout prix, qui leur pardonnent les acrobaties les plus suspectes de truquages. De telles manifestations appartiennent à l'histoire anecdotique de l'art contemporain, et ne font que retarder la véritable découverte des solutions que les gens sincères voudraient donner à ce problème.

Il n'est pas dans mon propos, aujourd'hui, de réfléchir sur toutes les données d'un problème aussi dangereux, mais seulement de considérer, à l'occasion de la publication des peintures murales de Charles Philippe, quels sont les rapports que la peinture et l'architecture peuvent envisager d'entretenir désormais.

S'il est un art, en effet, dont on peut dire qu'il est «sa propre nature à lui-même», c'est bien l'architecture. Ses lignes, ses volumes, ses accents, lui sont fournis par les besoins auxquels il doit répondre. Son évolution esthétique qui jamais, dans tout le cours de son histoire, n'a pu se permettre la moindre gratuité, a toujours été étroitement conditionnée par l'évolution de la technique et par la multiplicité des con-

ditions climatiques, sociales, géographiques. Une structure architecturale nouvelle n'est jamais née d'une mode passagère.

Mais il s'est trouvé, à la suite d'on ne sait quelle aberration, d'on ne sait quelle fatigue ou quelle timidité, que l'architecture a cru pouvoir se passer, pendant plus d'un siècle, de la couleur. Et les grands architectes qui ont développé leurs idées et qui ont témoigné de leur génie créateur – je pense tout particulièrement à Le Corbusier – à partir de 1925 environ, pensaient trop à désinfecter l'atmosphère pourrie et cadavérique où stagnait alors l'académisme, pour envisager autre chose qu'une architecture dénudée, où les volumes devaient avoir une pureté chimique, pour ainsi dire une austérité janséniste, sans aucune concession ni à l'ornement, ni à la couleur.

Il y a trente ans de cela, et nous sommes en train d'apprendre que le peintre, dorénavant, ne peut plus se permettre de travailler en deux dimensions, mais que sa collaboration avec l'architecte l'obligera à créer dans les trois dimensions, pour découvrir avec lui la véritable organisation de l'espace. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, la peinture de chevalet, si elle veut s'adonner au «non-figuratif» semble devoir être le tombeau de la peinture, alors que la peinture monumentale, considérée sous cet aspect, en sera très certainement la renaissance et la gloire.

Rose-Marie Eggmann, dans un autre groupe d'immeubles, a suivi une voie différente. Etant obligée de décorer un volume où le recul nécessaire à une vue d'ensemble n'était pas possible, elle a voulu en rompre la grande longueur par une suite de figures et de motifs évocateurs d'une sorte de jardin intérieur, qu'il est possible de contempler mieux dans ses détails que dans sa totalité. C'est donc une série de «rythmes de passage» qu'elle nous propose, ponctués par la décoration plafonnante, qui relie les panneaux.

Les jeunes générations, on le voit, sont lassées de nous présenter cet art confidentiel qu'est devenue la peinture inféodée au commerce de tableaux. Encore heureux, d'ailleurs qu'on puisse trouver des architectes, tels Jean-Jacques Honegger ou Lucien Archinard, pour se faire les animateurs, dans les deux cas particuliers que nous présentons ici, des réalisations de Charles Philippe et de Rose-Marie Eggmann.

P. J.

Conférence de l'habitation à Stockholm

(Suite de la page 14.)

Sur un front plus large, le comité a maintenu le contact avec les organisations internationales et régionales s'occupant de l'habitation; il a fait savoir au BIT que les buts et réalisations des coopératives d'habitation n'avaient pas reçu une reconnaissance adéquate dans la résolution adoptée par la première conférence régionale européenne du BIT. M. Robert (France), un de ses membres, entretient désormais un contact étroit avec le Comité du logement du CEE par sa présence d'observateur de l'ACI.

Problèmes du logement

Trois mémoires sur les tendances économiques et le rôle du Comité de l'habitation furent présentés par M. M. L. Robert (France), le Dr E. Bodien (République fédérale allemande) et M. Amundsen (Norvège), qui traitèrent des problèmes respectivement sur le plan social et humain, sur le plan financier et sur le plan technique.

Les points particulièrement soulignés dans le mémoire de M. Robert comprennent le rôle des sociétés coopératives d'habitation sur le plan social et culturel de communauté de

logement, de même que la nécessité d'information régulière sur les activités des coopératives d'habitation dans les différents pays. Sur ce dernier point, M. Robert recommande la publication, sous les auspices de l'ACI, d'une brochure exposant les activités des coopératives d'habitation dans les différents pays, avec des photos de leurs réalisations les plus caractéristiques. Il recommande également le renforcement de contacts à l'échelon international entre le mouvement de l'habitation et les mouvements de consommation et de production.

Rapports sociaux et culturels

L'importance des rapports sociaux et culturels dans les plans de logement fut unanimement approuvée. M^{me} Ancion (Belgique) proposa qu'on invite l'ACI à attirer l'attention sur ce qu'on est en train de faire dans un certain nombre de pays pour introduire l'idée coopérative dans de nouveaux projets de rapports culturels et sociaux.

Comme signe de l'intérêt croissant du mouvement coopératif des USA au problème du logement, M. Campbell mentionna que la Ligue coopérative est responsable à présent du logement envers l'Administration fédérale du logement, dont le second délégué à la conférence, M. Dwight Townsend, est commissaire.

M. Cavallera (Lega Nazionale delle Cooperative, Italie) souleva la question de savoir s'il n'est pas désirable que les coopératives d'habitation s'intéressent à de nouveaux centres résidentiels aient le droit de participer aux discussions sur la législation.

Le plan financier

M. Selvanayagam (Malaisie), qui se rend parfaitement compte de l'importance des rapports sociaux et culturels, déclara qu'en Malaisie les principaux constructeurs sont des employeurs, dans des entreprises industrielles contrôlées par le gouvernement, qui assurent des habitations pour leurs employés. Récemment le gouvernement a accordé des prêts à des employés pour leur permettre de devenir propriétaires de maisons.

Présentant le problème sur le plan financier, le D^r Bodien insista sur le fait que le principal problème est de trouver de soi-disant seconds crédits hypothécaires pour surmonter la modicité des propres fonds des coopératives d'habitation par rapport à leurs besoins capitaux. Le financement, de plus, est surtout difficile lorsque l'équilibre économique est rompu, comme, par exemple, le développement actuel caractérisé par l'automation, l'emploi de l'énergie atomique, le Marché commun et l'admission de valeurs monétaires diminuées dans tous les pays civilisés. La question des suites financières que la demande de nouveaux placements de capital découlant du processus accéléré de l'automation générale aura pour la construction d'habitation et sur les coopératives d'habitation, l'intéresse beaucoup. De plus, les demandes faites au marché monétaire sont des plus sérieuses, étant donné les énormes placements nécessaires qui seront requis dans les années à venir pour le développement de nouvelles sources d'énergie, alors que, en même temps, l'Europe subira une unification économique par la réalisation du Marché commun.

Pour ceux qui financent la construction d'habitations, il croit qu'on prête insuffisamment d'attention à la dépréciation constante de la monnaie. Les indices du pouvoir d'achat couvrant les cent dernières années révèlent que, mis à part les tendances du marché et les événements monétaires purement techniques, l'unité de devise de chaque pays a perdu environ la moitié de son pouvoir d'achat. Pour surmonter les difficultés des finances des coopératives d'habitation au cours des deux prochaines décennies, il faudra prendre des dispositions à temps. Evidemment la méthode la plus aisée serait de demander l'assistance gouvernementale, mais on peut douter que le gouvernement, dans tous les pays, soit en mesure de continuer l'appui qu'il a donné par la construction de foyers pour des gens à moyens limités. En outre, la

subvention de la construction d'habitation a des suites défavorables pour les coopératives d'habitation.

Le financement du logement

Pour toutes ces raisons, le Comité d'habitation, insiste le D^r Bodien, doit continuer l'étude du financement de l'habitation, pour savoir quelle forme d'aide gouvernementale nuit le moins au développement autonome des coopératives d'habitation. En même temps, il doit examiner comment on pourrait résoudre, au moyen d'institutions coopératives, la difficulté de se procurer des capitaux. En premier lieu, le comité devrait examiner les institutions de crédit hypothécaire dans les divers pays, leur capital, leurs activités et leurs suites pour l'habitation coopérative; les institutions spéciales créées en Amérique du Nord, basées sur les assurances hypothécaires, et, en Suisse, sur les sociétés de garantie hypothécaire, pourraient être étudiées à leur tour. Depuis de nombreuses années, fait-il remarquer, il y a des instituts d'épargne, par exemple les *Bausparkassen* en Allemagne, mais leurs activités en ce qui concerne les coopératives d'habitation ont été extrêmement limitées du fait qu'on ne leur permet d'accorder des crédits que jusqu'à environ 55 % des frais de construction. Cela est insuffisant pour des coopérateurs d'habitation et, dès lors, il faut envisager la possibilité d'obtenir une limite plus élevée pour les prêts accordés par des institutions coopératives.

Au cours de la discussion, M. Johnson (HSB, Stockholm) suggéra que cette question était l'une des plus importantes de la conférence, alors que les pays scandinaves sont parvenus à trouver de l'aide pour l'habitation coopérative. Le principal obstacle de nos jours au développement du mouvement se trouve dans le domaine du financement. Un comité spécial a été créé pour étudier le problème, et ses résultats seront mis à la disposition du Comité de l'ACI.

Les principaux stimulants

M. Amundsen, avant d'examiner le développement technique de la construction en Europe durant la période 1945-1957, suggère trois faits qui ont été ses principaux stimulants: le manque de matériaux et de main-d'œuvre spécialisée après la fin de la guerre ont nécessité la recherche de nouveaux matériaux; les développements généraux sociaux et politiques ont obligé les pouvoirs publics à consacrer davantage d'attention au problème du logement et à la construction d'habitations, ce qui a influencé à un degré élevé le développement technique; que la construction a été amenée sous la lumière scrutatrice de la recherche technique scientifique.

Il décrit l'introduction de matériaux nouveaux: le ciment renforcé de peu de poids comme remplacement des briques; les matériaux d'amiante qui ont remplacé d'anciens matériaux pour construire des murs et des plafonds; les matières plastiques pour planchers; les mousses plastiques pour l'isolement thermique; les matériaux pour l'isolement faits de verre ou de laine qui sont avantageux par leur capacité d'isolement thermique. Une analyse des fonctions de divers facteurs de construction, en plus d'un cas, eut pour résultat des dessins plus rationnels et un meilleur jugement dans l'emploi des matériaux; par exemple, un isolement thermique plus efficace est donné par de nouveaux matériaux bon marché.

Tendances d'après guerre

Un autre développement d'après guerre fut la mécanisation des opérations de construction et le remplacement de la main-d'œuvre par des machines de types divers; mais l'obstacle à ce développement fut le placement considérable de capitaux que cela entraînait.

La préfabrication d'unités de construction est introduite à présent dans la grande majorité des pays et l'on tend à avoir autant que possible des unités fabriquées à l'usine et assemblées sur le chantier de construction sans le travail spécialisé.

En ce qui concerne la coordination, des enquêtes dans plusieurs pays au sujet des problèmes de productivité dans la construction ont démontré que la perte de temps était élevée hors de toute proportion dans les entreprises de construction.

Depuis que les enquêtes sur la productivité ont prouvé que l'attribution imparfaite d'allocation de construction était la cause la plus importante du temps perdu, la projection doit être appliquée dans son sens le plus large avec la coopération intime des architectes, des experts et des entrepreneurs. La demande toujours croissante d'installations techniques, les perfectionnements exigés de la construction et des matériaux, l'étude des rapports sociaux lors de la préparation d'un plan sont probablement les aspects les plus importants du développement actuel. De l'avis de M. Amundsen, les organisations de constructeurs d'habitations et de constructeurs propriétaires auront de grandes responsabilités de coordination à l'avenir pour assurer une coopération efficace.

Standardisation

Un des aspects les plus en vue du développement social et économique actuel a été l'augmentation constante de la production industrielle. Mais l'étude individuelle de chaque construction individuelle a rendu difficile l'adaptation massive de produits fabriqués en grandes séries. De grands efforts sont déployés pour résoudre les difficultés que rencontrent la coordination module et la standardisation. Jusqu'ici, la coordination module a peu de signification dans la construction et il faudra un travail considérable avant de pouvoir obtenir des résultats. Mais aussi longtemps qu'il n'y a pas de production en masse, les futurs constructeurs n'ont pas d'intérêt immédiat à suivre les principes de la standardisation et de la coordination module.

Au contraire, ils semblent réagir contre l'idée de se conformer à la liberté limitée que ces principes imposent. Il y a donc un cercle vicieux qui doit être brisé si l'on veut commencer la construction industrielle, et en cela, la coopérative d'habitation a une tâche importante puisqu'elle peut compter sur une activité de construction constante à l'avenir. Il est, dès lors, de l'intérêt des coopératives d'habitation, conclut M. Amundsen, de se conformer aux principes de la standardisation module et de la coordination, sans égard pour les possibilités de bénéfice immédiat. De cette manière un marché pourra être établi, qui permettra aux producteurs de commencer la production industrielle en masse d'articles d'approvisionnement. Pour l'avenir peut-être en vue d'un futur Marché commun européen, cela est probablement la contribution la plus importante que la coopérative d'habitation puisse faire au développement technique de la construction européenne.

L'expérience coopérative

M. Dunand se rend compte, après avoir entendu M. Amundsen, que les difficultés techniques rencontrées en France existent également dans d'autres pays. Il est important de décider quel rôle doivent jouer les organisations d'habitation à propos de ces problèmes. Il est également impérieux que l'expérience et les connaissances du mouvement coopératif soient appliqués dans le processus de l'organisation du Marché commun européen.

M. Johnson insiste sur la nécessité pour les coopératives d'habitation de marcher de pair avec les développements techniques. Cela n'a pas été possible en Suède où les coopératives n'ont pas dépassé les constructeurs privés dans certains domaines, comme l'acceptation de nouveaux matériaux et leur expérimentation. Le problème d'à présent est le plus grand emploi de ciment armé, en raison du manque de main-d'œuvre. Les coopératives d'habitation s'efforcent également de maintenir un excellent standard et de prévenir que des réglementations dimensionnelles n'entravent la réalisation. M. Johnson est d'accord avec M. Amundsen, au sujet de l'étude de la construction et de la coordination

du travail, et avec M. Dunand, pour suggérer que le comité étudie davantage le problème tout entier du développement technique.

En Asie du Sud-Est, déclara M. Selvanayagam à la conférence, les prix des matériaux de construction, comme le ciment, augmentent d'une façon fantastique, parce que trop de gens construisent leurs propres maisons. Il regrette que personne n'ait parlé de la nécessité d'avoir du personnel dûment formé, et il suggère que l'ACI devrait, non seulement étudier les aspects de la modernisation, mais encore prendre des mesures pour former des gens de pays moins développés dans des pays plus avancés, afin que les organisations des premiers puissent marcher de pair avec les développements en ce qui concerne les matériaux, les méthodes, etc.

La Commission économique pour l'Europe

Quand le Comité de l'habitation fixa son ordre du jour pour la conférence, on comptait sur la présence d'un représentant de la CEE qui parlerait des travaux de son Comité de l'habitation et des possibilités de collaboration avec le Comité de l'ACI. Cet arrangement n'ayant pas été possible, le Secrétariat du Comité de l'habitation de la CEE a généreusement élaboré un mémoire qui a été distribué aux délégués avant la conférence. Ce mémoire offre un tableau des travaux entrepris par le comité depuis ses efforts initiaux, il y a dix ans, pour faire ressortir les formidables besoins de logement à la suite de la guerre et les besoins démographiques présents, le but du comité étant d'attirer l'attention des gouvernements et de l'opinion publique sur la gravité du problème.

Une des principales et constantes fonctions du comité au cours des récentes années fut un examen annuel de la politique du logement et des résultats obtenus et l'étude de l'action à engager pour faire face aux problèmes existants. En même temps il a concentré ses efforts sur un nombre limité de questions clé de la politique du logement, surtout la politique des loyers et du financement de l'habitation.

L'ensemble du mémoire informe très clairement ses lecteurs des réalisations passées des travaux courants et des perspectives du Comité de l'habitation de la CEE; il rend hommage à l'esprit de coopération qui unit l'ACI et son Comité de l'habitation; et il laisse à l'examen de l'ACI les possibilités d'un autre développement de cette coopération.

En l'absence d'un représentant du Comité de la CEE, le mémoire, très apprécié, ne fut pas longuement discuté, et la question de l'avenir et de la coopération accrue sera discutée sous peu par le Comité de l'habitation de l'ACI.

Les statuts modèles

Les statuts modèles pour des coopératives d'habitation ont fait l'objet d'une étude très complète entreprise au cours des trois dernières années par le Dr Bodien. En présentant à la conférence le texte final, le Dr Bodien déclare bien modestement que sa tâche a été très difficile, mais qu'il croit néanmoins qu'après avoir étudié les statuts de coopératives d'habitations de près de vingt pays, pas tous européens, il est parvenu à en faire une synthèse. En ce qui concerne le thème d'une coopérative d'habitation, il s'y est attaqué à partir de l'activité sans but lucratif, car elle doit desservir les grandes masses de la population et répondre aux besoins de logement de ses membres. Personnellement, il croit que les statuts modèles devraient être d'une valeur spéciale dans les pays où il n'existe pas de coopératives d'habitation. Mais dans d'autres pays, ils pourraient également être utiles dans le cas d'une révision ou d'un amendement des clauses légales se rapportant à des coopératives d'habitation – comme ce sera, croit-il, sous peu le cas en Allemagne.

La conférence apprécia sincèrement les services rendus par le Dr Bodien, et il appartient désormais au Comité de l'habitation de prendre une décision au sujet de l'impression et de la distribution des statuts.

G. F. P.

(*Revue de la Coopération internationale*)